

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

De nouveaux statuts votés à l'unanimité

Les conseillers municipaux ont repris le travail vendredi, après la trêve des fêtes de fin d'année. Alain Clairand a présenté ses vœux à son équipe avant de céder la parole à Jacques Fradin : « Il s'agit de voter la modification de statuts décidés en conseil communautaire : le transport en car, du trajet école vers les salles de sport, va être étendu sur tout le territoire de Mazières, Champdeniers et Coulonges. La communauté de communes Val-d'Autize soutenait par une subvention son école de musique. Le conseil communautaire a décidé d'accorder une subvention à l'école

de musique de Mazières et au centre socioculturel de Champdeniers. Les repas à domicile pourront être étendus à d'autres actions sociales et aux collectivités. » Le conseil municipal vote à l'unanimité la modification des statuts.

Administratif. Adhésion aux services communs d'instruction des actes d'urbanisme avec Val-de-Gâtine.

Recensement. Il débutera le 17 janvier et se terminera le 16 février. Il sera réalisé par quatre agents. Sylvie Guitton est la coordinatrice.

Logements sociaux. L'Immobilière

Atlantique Aménagement (IAA) est propriétaire de logements sociaux sur le site de La Chabirandière, de l'ancienne gendarmerie, autour du centre de secours et aux Glycines, « soit 41 logements à Mazières ». En 2015, 10 habitations, rue des Boisselés, ont été mises en vente, priorité est faite aux locataires, trois ont été vendus et l'IAA envisage d'en remettre 14 en vente.

Pour Jean-Marie Morisset, il serait peut-être bon d'émettre des réserves ; cela mérite une réflexion, car « le territoire s'appauvrit en logements sociaux »

Voirie. Un point sur les chicanes a été donné : « Côté Champdeniers, nous ne sommes pas trop loin de la réalité. Côté Verruyes, les balises ont été bousculées, précise Alain Clairand. Nous pourrions mettre un plateau de franchissement ? Protéger la rue du Grand-Pré, un cheminement pour piéton. Devant le collège, du côté des bureaux, un aménagement de passage piéton surélevé et un secteur à 30 km à l'heure. Prochaine étape : les devis. Les balises vont rester encore un petit moment. »

